



Au Courant du Lac

L'actualité du Lac Kénogami

Vol. 38 Numéro. 3

RETOUR SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES DERNIÈRES SEMAINES

Printemps rime avec assemblées générales... Au cours des trois dernières semaines, quatre organismes ont tenu leur assemblée générale annuelle. En voici les grandes lignes et la composition des nouveaux conseils d'administration.

29 avril, Fadoq La Jouvence



Devant plus de 35 personnes, l'AGA de la Fadoq a permis aux gens de prendre connaissance du dynamisme de l'organisme à travers les rapports des différents comités et activités. La présidente sortante, madame Martine Allard, explique aussi les nouvelles façons de travailler de l'organisation. L'occasion était propice pour souligner le travail bénévole de deux personnes très impliquées au sein du conseil d'administration : mesdames Thérèse Bergeron et Andréa Boudreault. Six postes étaient électifs sur les 11 requis pour la composition du conseil. Les six administrateurs sortants ont tous été reconduits. Les neuf administrateurs présents ont ensuite élu leur nouveau conseil d'administration : Richard Porier devient président, Martine Allard, vice-présidente, Alain Lemieux et Francine Gilmore demeurent trésorier et secrétaire.

6 mai, COOP La Solidarité

Une continuité qui s'améliore et qui donne des résultats. La maîtrise des nouvelles méthodes de travail porte fruit. Moins de pertes, réaction plus rapide, contrôle des inventaires, équilibre financier, augmentation du nombre de membres et proposition de nouveautés... Un beau bilan! Du côté des nouveautés, deux initiatives intéressantes en préparation :

Dans cette édition :

Retour sur les Assemblées Générales	1
Hommage à deux bénévoles inspirants	3
Implication Jeunesse	4
Partenariat avec Jean Coutu	5
La chronique municipale	6
De nouveaux appareils DEA au lac	8
Programmation SDPPC/Concerts	9
Fin de saison à la Fadoq	11
L'exemple du Lac Otis	14
Vivre ses rêves – Serres St-Do	15
Aménagement de la bande riveraine	16
Juin, le mois de l'eau – OBV	19
Offre de services	20





- 1) **Offre de mets préparés** : les plats seront faits le matin au dépanneur par nos employés qui auront suivi une formation. Nous allons débiter avec les plats froids (sandwichs, sous-marins, bols poké et salades). Si tout va bien et que la demande est là, nous allons offrir les repas chauds à la fin de l'été.
- 2) **Comptoir (casiers) pharmacie** : à l'essai, un partenariat avec Jean Coutu (voir l'article plus loin).

Le nouveau conseil d'administration est maintenant composé des membres suivants : messieurs Yoan Bergeron - président, Régis Fontaine - trésorier, Luc Lepage - vice-président, Martin Desgagné - directeur, Martin Tremblay - directeur, Alain Spence - directeur et Jérôme Tremblay - directeur (les deux derniers nouvellement élus). Monsieur Michel Leclerc et madame Marjolaine Girard demeurent directeur général et gérante.

7 mai, Société de Développement du Parc Patrimonial Cyriac

Devant une vingtaine de personnes, le président de la Société a fait le bilan de la dernière année. La prise en charge des affaires de la Société se déroule bien et l'équipe met l'accent sur les activités qui déjà, fonctionnent très bien. L'aspect monétaire pour le maintien de la chapelle demeure toujours un enjeu et de nouveaux projets pourraient bien amener de l'eau au moulin.

Dans les priorités pour l'année à venir, notons la mise à niveau du système d'éclairage et du système de son afin de permettre la tenue de spectacles en soirée. L'exposition, le parcours numérique et les croisières se poursuivent pour la période estivale; l'horaire sera publié dès qu'il sera disponible. L'activité « Scène ouverte » s'avère un beau succès et sera maintenue. Avis aux talents intéressés !

19 mai, ROLK

Enfin, la dernière assemblée générale était celle du ROLK. Devant plus de 25 personnes, le bilan de l'année écoulée est là aussi très positif. Le départ de plusieurs piliers de l'organisation laisse un grand vide, mais les nouveaux acteurs pourront compter sur les conseils de nos retraités pour poursuivre la mission. La tenue du Lac à l'épaule en début de printemps nourrira l'agenda du nouveau conseil d'administration. Au cours de la soirée, la présidente Jacinthe Bisson a décerné la mention de membre honoraire à cinq fondateurs du ROLK : Madame Sylvie Brassard, messieurs Réjean Villeneuve, Richard Rioux, Roger Villeneuve et Claude Gagnon. Le nouveau conseil d'administration est maintenant composé de Jacinthe Bisson - présidente, Jean-Michel Filion - vice-président, Francine Gilmore - trésorière et Hélène Mercier - secrétaire. Deux nouvelles venues occupent les postes d'administrateurs : mesdames France Labrecque et Nancy Bédard. Un poste reste à pourvoir.

HOMMAGE A SYLVIE BRASSARD ET LOUIS PILOTE

Après l'hommage qui leur a été rendu par leur communauté lors du 5 à 7 du ROLK le 8 avril dernier, c'était au tour de Ville de Saguenay de prendre le relais.

Le 5 mai dernier, à l'occasion du conseil de ville, l'implication bénévole de Sylvie et Louis a dignement été soulignée avec la signature du Livre d'or de la Ville de Saguenay. C'est sous les applaudissements nourris d'une vingtaine d'autres bénévoles impliqués à Lac-Kénogami et avec émotion, que Sylvie et Louis ont signé le Livre d'or, entourés de messieurs Luc Boivin, Maire de Saguenay et Daniel Tremblay-Larouche, conseiller de notre district. Une autre magnifique reconnaissance pour tout le dévouement qu'ils ont su démontrer au cours de ces nombreuses dernières années.



Message de madame Sylvie Brassard

À toute l'équipe du ROLK
 Aux organismes partenaires du ROLK
 À vous tous et toutes, Un gros MERCI du CŒUR

Je tiens à vous exprimer ma plus sincère reconnaissance pour l'accueil, la confiance et le soutien que vous m'avez offerts tout au long de mon implication comme bénévole dans les différents projets de Lac-Kénogami. Je veux vous dire que c'est grâce à vous toutes et tous si nous avons réussi à nous mobiliser pour faire avancer nos projets collectifs et notre crédibilité auprès de la communauté et de Ville Saguenay. Faire partie du ROLK a été pour moi une expérience profondément enrichissante, tant sur le plan humain, communautaire et culturel.

Grâce à votre engagement, votre bienveillance et votre esprit de collaboration, j'ai eu le privilège de contribuer à une mission collective qui me tient à cœur. J'ai beaucoup appris à vos côtés, et je garderai un précieux souvenir des projets réalisés ensemble, des échanges partagés et du sentiment d'appartenance que vous savez si bien préserver.

Merci du fond du cœur pour votre travail, votre dévouement et la place que vous accordez à chacune et chacun. Je vous souhaite une belle continuité dans vos actions, et j'espère avoir l'occasion de collaborer de nouveau avec vous comme membre honoraire.

*Avec toute ma gratitude,
 Sylvie Brassard*

IMPLICATION JEUNESSE

On entend souvent dire que « tout tourne autour des retraités » à Lac-Kénogami. Mais lorsque les plus jeunes prennent connaissance et s'intéressent à ce qu'il s'y passe, ça donne souvent de belles initiatives, porteuses d'espoir. Voici quelques exemples.

À la bibliothèque, il y avait des commentaires à l'effet que les heures d'ouverture ne convenaient pas aux jeunes familles ou aux personnes qui travaillent... Eh bien, depuis plusieurs semaines déjà, deux nouvelles bénévoles ont décidé de s'investir et offrent quelques heures de leur temps à la bibliothèque, afin de permettre l'ouverture le mercredi soir de 18h à 20h.

JESSICA ET SARAH

Toutes les deux mamans de deux enfants (garçons et filles entre 8 et 14 ans), toutes les deux travaillent à temps plein, toutes les deux ont des enfants qui font du sport...



Sarah est native de Lac-Kénogami et Jessica est une nouvelle arrivante (installée en novembre 2025). Elles ne se connaissaient même pas.

Sarah a participé à la soirée de consultation auprès des jeunes familles organisée par le ROLK en janvier et l'idée de faire du bénévolat a grandi dans son esprit.

« Ayant moi-même été cliente de la bibliothèque en soirée il y a quelques années, je me disais que les familles pourraient en bénéficier à nouveau. Il y a tellement de nouveaux résidents en plus. »

Jessica, quant à elle, a vu sur la page Facebook du lac Kénogami, l'infolettre de la bibliothèque, publiée par Sarah, et c'est là que le déclic s'est produit. Elles ne se connaissaient même pas, mais toutes les deux, malgré leur horaire chargé, ont ce même intérêt pour la lecture et la même envie de participer au dynamisme de notre communauté. Occuper les jeunes, en leur offrant la possibilité d'avoir accès à la bibliothèque, était tout naturel.



De plus, elles connaissent un peu plus les besoins et intérêts des plus jeunes et suggèrent de nouvelles lectures jeunesse...

Nouveautés à la bibliothèque ! ✨📖

De nouveaux titres viennent d'arriver pour tous les goûts 🍷

👍 La populaire série manga One Piece 🚢

👍 Le Petit Poux d'Amérique de Sarah Hamel, psychologie de l'enfance 🧠



Étant donné l'horaire des activités sportives des enfants, l'horaire, pour la période estivale, changera. Dès qu'il sera établi, l'information vous sera communiquée.

PARTENARIAT AVEC PHARMACIE JEAN COUTU

Aussi, lors du lac à l'épaule du ROLK en avril, des discussions initiées par madame Léanne Lespérance ont permis un nouveau partenariat entre les **Pharmacies Jean Coutu (succursale St-Hubert)** et la COOP La Solidarité. Un nouveau service de livraison de médicaments sera disponible au cours de la **semaine prochaine**. Vous pouvez vous prévaloir de ce service uniquement à la succursale de la rue St-Hubert.

NOUVEAU SERVICE
POPULATION LAC KÉNOGAMI

➔ **CUEILLETTE DE MÉDICAMENTS**
CASIER LIBRE-SERVICE

Vous pouvez maintenant commander vos médicaments et les ramasser dans un **casier libre-service** au point de dépôt :

Lac Kénogami COOP Solidarité (5251 Chemin du Quai)
** Accessible selon les heures d'ouverture de la COOP Solidarité.*

IMPORTANT : Ce service est disponible uniquement via la succursale Jean-Coutu de la rue Saint-Hubert, Jonquière.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

1. Commandez vos médicaments** en mentionnant que vous désirez le dépôt de la commande dans le casier du Lac Kénogami.

IMPORTANT de bien indiquer l'endroit désiré. Autrement, les médicaments seront mis par défaut dans le casier libre-service situé dans la pharmacie sur la rue Saint-Hubert.

2. Veuillez allouer un délais de **24 à 48 heures** avant de recevoir votre commande au casier.
3. Vous recevrez une **notification texto** lorsque votre commande est déposée à l'endroit indiqué. Un **code de sécurité** vous sera communiqué afin d'ouvrir votre casier.
4. S'il y a des frais, il sera possible de les payer par paiement direct.

** Il n'est pas possible d'offrir ce service pour les médicaments réfrigérés.

LE SERVICE DE LIVRAISON SERA MAINTENU POUR CE SECTEUR!

Vous avez des questions sur les casiers libre-service?
Contactez directement le laboratoire et il nous fera plaisir de répondre à vos questions.
418-547-2606 Option #1, puis #2

Commander vos médicaments, par téléphone ou via internet (option casier libre-service Lac Kénogami). (418-547-2606) (site Jean Coutu)

Mentionner que la livraison doit se faire à la COOP Lac-Kénogami (TRÈS IMPORTANT).

Lorsque vos médicaments seront livrés dans un des casiers au dépanneur, vous recevrez un message vous avisant que c'est disponible et un code pour ouvrir le casier.

Vous pourrez même payer vos médicaments directement au casier.



Merci Léanne
et Michel...

LA CHRONIQUE MUNICIPALE

Nous insérons, à partir de maintenant, une Chronique Municipale. En collaboration avec notre conseiller de district, nous essaierons de vous tenir informés sur les sujets qui peuvent intéresser la population de notre secteur. Pour cette première chronique, place à monsieur Daniel Tremblay-Larouche pour un court bilan des premiers mois de son mandat.

Chers citoyens du Lac-Kénogami,

Il me fait plaisir de m'adresser à vous après mes six premiers mois comme conseiller municipal.

Un mandat qui, avant même mon assermentation, a commencé avec une importante tempête hivernale. Malgré cela, nous nous en sommes bien sortis et j'ai vu plusieurs commentaires positifs concernant le déneigement dans le groupe Facebook du Lac-Kénogami.

Depuis mon élection, je reçois énormément de demandes et de requêtes de citoyens. Je vous expliquerai, dans une autre chronique, le fonctionnement des requêtes.

Depuis mon élection, j'ai été très présent au Lac-Kénogami. À un point tel que plusieurs me disent : « Tu es toujours ici ! » Et c'est vrai. J'ai demandé à nos organismes de toujours penser à m'inviter lors de leurs activités, parce que la représentation fait partie intégrante du rôle d'un élu.

Vous ne voyez pas toujours mes rencontres de jour, mes réunions ou le travail administratif. Ce que vous voyez davantage, c'est ma présence sur le terrain les soirs et les fins de semaine. C'est ce que j'avais promis : être présent pour vous.

J'ai également entrepris une tournée de nos OBNL et je termine présentement celle des assemblées générales annuelles. Là où c'était possible, j'ai aussi pris ma carte de membre afin d'appuyer concrètement nos organismes locaux.

Durant la campagne électorale, j'avais trois grandes priorités.





Priorité numéro UN :

Payer des taxes en fonction des services réellement reçus. Je suis très fier de dire que ce dossier est maintenant réglé. Vous le constaterez encore davantage l'an prochain lorsque la Ville visera un taux de taxation de 2 % pour les résidences ayant quatre services complets. Comme les gens du Lac-Kénogami ne reçoivent pas tous ces services, votre taux sera inévitablement inférieur. C'est un gain majeur, une promesse que je portais déjà depuis ma première campagne en 2019.

Priorité numéro DEUX :

Elle concernait l'état des routes et particulièrement les chemins privés. Ce que j'ai entendu sur le terrain, ce sont des problématiques qui perdurent depuis des décennies, conseiller après conseiller.

Très rapidement, avant même mon assermentation, j'ai demandé une rencontre avec les instances municipales. À la suite de cette rencontre, l'administration s'est mise au travail afin d'élaborer différents scénarios pour régler l'ensemble des problématiques liées aux chemins privés.

J'en ai rencontré plusieurs et je pourrais encore en rencontrer d'autres. Les problèmes se ressemblent beaucoup d'un chemin à l'autre. Ce qui change, ce sont les solutions proposées par les citoyens. Et c'est justement ce qui a compliqué les choses dans le passé : chaque chemin était traité individuellement.

D'ici la fin juin, la Ville présentera un plan global pour les chemins privés sur l'ensemble du territoire. Et croyez-moi, à 36 ans, je n'ai aucune envie qu'on parle encore des chemins privés pendant 20 ans. Je veux régler ce dossier rapidement et durablement.

Priorité numéro TROIS :

La protection du lac Kénogami. Je suis le premier conseiller municipal du secteur à avoir mis sur pied une table réunissant la direction générale, l'urbanisme, l'environnement et le génie civil afin d'accélérer les actions entourant la protection du lac.

Je veux que ce dossier avance rapidement. Certaines mesures seront politiquement difficiles à prendre, mais nous devons penser à l'ensemble de la communauté et à l'avenir de notre réservoir d'eau potable.

Je l'ai dit durant la campagne : vous êtes les anges gardiens du réservoir d'eau potable de Saguenay. Mon rôle est de vous aider à protéger ce joyau.

Au plaisir !

Daniel Tremblay-Larouche

DE NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES À LAC-KÉNOGAMI

Faisant suite à un article du dernier numéro du journal qui annonçait l'installation d'un nouvel appareil DEA (défibrillateur cardiaque) à la chapelle et listait les différents endroits stratégiques du lac Kénogami où on peut retrouver un défibrillateur, une nouvelle annonce a été faite cette semaine pour d'autres appareils.

Lors d'une conférence de presse tenue au Centre communautaire de Jonquière-Nord, on nous a informés que deux nouveaux appareils seront déployés prochainement dans le secteur Lac-Kénogami et un dans le secteur Jonquière-Nord. Concernant les deux du Lac-Kénogami, un sera installé sur un terrain privé du Chemin des Pinsons grâce à la générosité des citoyens du secteur. Il sera opérationnel en tout temps dans une boîte chauffante à l'abri des intempéries.

L'autre appareil sera utilisé en alternance entre le village de pêche blanche au lac Kénogami durant la saison froide et le quai de l'Éperlan durant la belle saison. Il pourrait aussi être utilisé pour des événements ponctuels.

Deux de ces trois nouveaux appareils proviennent du mouvement citoyens *l'éKo du Lac* qui les a directement reçus de la *Fondation Jacques-de-Champlain*.

Monsieur Yannick Gagnon, député de Jonquière, a tenu à souligner l'initiative citoyenne de madame Claudianne Gosselin dans le secteur de la Baie Cascouia l'implantation d'un premier DEA et de monsieur Richard Poirier de l'éKo du Lac pour sa démarche auprès de la Fondation.

« Au nom de tous les bénévoles de L'éKo du Lac, nous sommes fiers de pouvoir nous impliquer socialement et de remettre ces appareils à nos concitoyens ». - Richard Poirier, responsable éKo du Lac



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PARC PATRIMONIAL CYRIAC

La Société est à la recherche d'un animateur communautaire pour la saison estivale; une personne passionnée d'histoire qui accueillera les gens à la Chapelle Saint-Cyriac du Lac Kénogami cet été. Un travail enrichissant au bord du plus beau lac de la région, baignade comprise !!

Voir l'offre d'emploi à la page suivante.

Voici la programmation pour les prochaines semaines :

23 mai - **Spectacle de danse**, de 14h00 à 16h00

24 mai - **Scène ouverte**, à la chapelle, de 11h à midi.

28 mai - **Tournoi de golf au profit de la chapelle Saint-Cyriac**, à compter de 12h30, au Club de golf Arvida. Coût 650\$.
Il manque un quatuor !



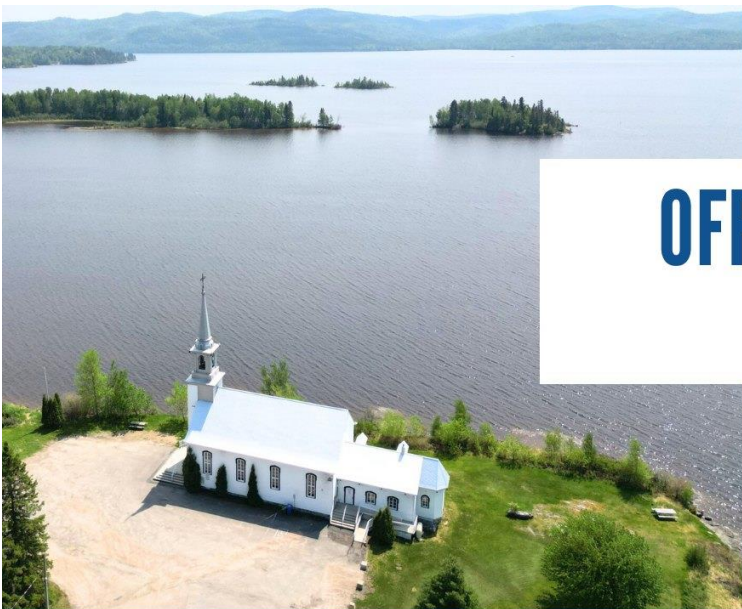
21 juin - **Concert de musique classique indienne : Ranajit Sengupta et Indranil Mallick**, à compter de 14h30, à la chapelle.

24 juin - **Fête Nationale à la chapelle Saint-Cyriac**, entre 11h et 16h.



Prochain tirage Loto-Chapelle : mercredi 24 juin 12h

Plus de détails sur les activités sur le site de la Société : <https://chapellesaintcyriac.ca/programmation>



OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

ANIMATEUR - ANIMATRICE COMMUNAUTAIRE

La Société de développement du parc patrimonial Cyriac est à recherche d'une personne qui agira à titre d'animateur-trice communautaire pour la chapelle Saint-Cyriac de Lac-Kénogami.

TÂCHES :

- Assurer l'accueil des visiteurs et les guider lors de l'exposition «Saint-Cyriac sorti des eaux» à la chapelle Saint-Cyriac de Lac-Kénogami.
- Soutenir le comité des bénévoles pour l'organisation des activités culturelles, communautaires et de financement.
- Aider au support technique lors des activités.
- Aider aux communications sur les réseaux sociaux.

QUALITÉS RECHERCHÉES:

- Communication, Collaboration, Sens de la responsabilité, Adaptabilité, Dynamisme

EXIGENCE

- Avoir entre 15 et 30 ans

CONDITIONS :

- 35 heures/semaine
- Contrat de 9 semaines débutant le 2 juillet
- Possibilité d'un salaire jusqu'à 20\$/heure



SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT DU
PARC PATRIMONIAL CYRIAC

On attend votre cv! parccyriac@gmail.com

ACTIVITÉS DE LA FADOQ LA JOUVENCE

Les activités de la saison 2025-2026 sont en pause pour la période estivale et le bilan est positif comme toujours.

PALET AMÉRICAIN

La ligue de palet américain de la Jouvence est plus active que jamais. La saison vient de se terminer avec le souper de fin de saison auquel plus de 80 joueurs ont participé. Peu avant l'événement, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la saison 2025-2026, pendant laquelle ont eu lieu les élections des membres du comité administratif de la ligue.

Messieurs Réjean Bergeron et Steeve April ont respectivement été reconduits dans leurs fonctions de président et trésorier. Messieurs Roger Cormier et Jacques Clément ont été élus à titre de vice-président et secrétaire. Monsieur Yves Létourneau demeure responsable des sous-comités et messieurs Alain Girard et Claude Lalancette seront administrateurs.

Une soirée dansante habilement animée a clôturé le souper soulignant la fin de la saison.

À la saison prochaine !



Sur la photo, de gauche à droite : Messieurs Claude Lalancette, Roger Cormier, Réjean Bergeron, Steeve April, Jacques Clément, Alain Girard et Yves Létourneau.

En même temps que se terminait la saison, la très longue saison de bénévolat de madame Thérèse Bergeron prenait fin, officiellement. Présente, disponible, souriante, toujours prête à aider, elle aura été un pilier pour la Fadoq. Merci Thérèse !

Pour une deuxième année, La Jouvence FADOQ organise sa **VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE** le samedi 6 juin prochain (remis au dimanche 7 juin en cas de pluie).

Cette année, la vente se déroulera à l'édifice municipal situé au 3000, Chemin de l'Église entre 9h et 16h. **Vous pouvez réserver votre table dès maintenant en contactant madame Francine Gilmore au 514-586-9437**

Il y aura de l'animation sur place, kiosque de hot-dogs et plus.

C'est le temps de suivre la vague!

50 ans
La Jouvence
1975-2025

fadoq

6 JUIN

9AM - 16PM

Édifice communautaire Lac Kénogami
3000 Ch. de l'Église

Vente de garage communautaire

Préparez vos articles

Réservez votre table 20\$

En cas de pluie remis au dimanche 7 juin

TABLES LIMITÉES

RÉSERVEZ VOTRE PLACE AVANT LE 31 MAI

POUR INFORMATION CONTACTEZ FRANCINE GILMORE AU 514-586-9437

LA FIÈVRE DU HOCKEY

La fièvre du hockey gagne aussi notre patelin!

Les parties de hockey des Canadiens de Montréal des rondes 1^{er} et 2 ont été présentées sur écran géant, à l'édifice municipal de Lac-Kénogami, avec Tailgate d'avant match. Une belle initiative citoyenne de monsieur Richard Poirier.

Espérons que nos Canadiens ressentent aussi notre élan et que nous pourrions participer aux finales...

Qui sait ?



EN PRÉPARATION POUR L'AUTOMNE PROCHAIN



Une nouvelle activité pourrait être offerte dès cet automne : des cours de zumba, ouverts à tous et à toutes... Probablement le mardi en début de soirée, à l'édifice municipal, si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Pour vous inscrire ou poser des questions:

Marie-Claude Paquet : 418-812-0510 ou
Francine Gilmore : 514-586-9437

L'EXEMPLE DU LAC OTIS

Vous vous rappelez, à l'été 2024, le lac Otis devenait contaminé au myriophylle à épis, cette espèce de plante exotique envahissante (voir le volume 36, numéro 3).



Depuis, malgré les efforts déployés par la municipalité, la situation ne s'améliore pas. L'an dernier, c'est plus de 600 kilogrammes de myriophylle à épis qui ont été arrachés des fonds du lac Otis. Et l'opération se poursuivra pendant les mois à venir.

Et les conséquences pour les riverains, pour l'été 2026, seront contraignantes, notamment pour la mise à l'eau. La municipalité envisage de réserver le droit de naviguer sur le lac Otis aux riverains et aux contribuables de la municipalité et établira des procédures d'embarquement et de navigation provisoires en vue de limiter la propagation de myriophylle à épis. Ces procédures prévoient entre autres :

- Un enregistrement préalable de la part des riverains, qui devront respecter la période de mise à l'eau.
- Un autre endroit pour la mise à l'eau. Le débarcadère actuel sera interdit, car c'est vraiment l'endroit qui est problématique. C'est le générateur, la pépinière pour le myriophylle à épis.
- Et à moins d'une urgence majeure, aucune embarcation ne pourra être retirée des eaux durant la saison. S'il y a des réparations à faire sur les bateaux, des personnes qui font l'entretien seront amenées en renfort.

La possibilité de naviguer en planche à pagaie ou en kayak demeure, mais les petites embarcations devront être lavées, elles aussi. Un lave-bateau sera mis à leur disposition, mais la mise à l'eau devra se faire ailleurs qu'au débarcadère.

Alors, qu'en est-il au lac Kénogami ? Peut-on affirmer hors de tout doute que nous sommes à l'abri ? NON. Allons-nous attendre d'être dans la même situation qu'au lac Otis ?

L'installation et l'utilisation obligatoire de lave-bateaux deviennent aujourd'hui, non pas une question de prévention, mais une question de survie. Que vous soyez propriétaires de bateaux, de moto-marines, de bateaux de pêche, de kayak, de planche à pagaie... préservez notre lac, lavez vos embarcations !

Les informations pour cet article sont tirées d'un article publié le 29 avril dernier, par e entrevue réalisée par le journaliste Philippe Marier-Verret, de Radio-Canada

Source : Radio-Canada

VIVRE SES RÊVES



Au cours des derniers jours, j'ai rencontré le nouveau propriétaire des Serres St-Do sur le chemin St-Dominique. J'avais mal choisi mon moment... jour de la fête des Patriotes... L'endroit est bondé, mais ça n'a pas empêché le sympathique Michel Dallaire de m'accorder du temps pour une entrevue.

Mais qu'est-ce qui peut bien pousser un gestionnaire de six résidences pour personnes âgées à troquer le complet cravate pour le t-shirt des Serres ?

Michel est natif de l'Anse St-Jean, c'est un gars de village comme il le dit. Son parcours l'a mené en restauration, en hôtellerie et en gestion et aujourd'hui, en plus de gérer les résidences du Groupe Beau-Quartier (trois à Jonquière, une à La Baie, une à Alma et la dernière à Sherbrooke); il réalise un rêve : se consacrer à une passion qu'il a depuis toujours.

Petit, il disait à sa mère qu'il serait jardinier quand il serait grand. Eh bien, case cochée dans une liste de souhaits ! Parlant de sa mère, elle fait partie de sa super équipe, composée d'une quinzaine de personnes, basée sur la famille et sur les amis, dont la très experte Réjeanne.

Lorsque je lui ai demandé ce qui l'avait amené à reprendre les serres fin 2024, il m'a répondu : « Martine ». Fidèle client de monsieur et madame Bouchard (Georges et Martine), il faisait ses achats personnels et pour les résidences aux Serres St-Do. Ils sont devenus amis et lorsque Georges et Martine ont décidé de se retirer, le destin a bien fait les choses...

Comment entrevoit-il la suite ?

Déjà, il a apporté des changements, mais il insiste sur le fait qu'il veut maintenir les services offerts par monsieur et madame Bouchard : fleurs annuelles, potagers, fines herbes, tomates... Les gens ont connu les serres pour cela et ils y reviennent pour cela. Mais, il voit des compléments à cette offre déjà solide. Depuis l'été dernier, on peut s'y approvisionner en vivaces et arbustes, et croyez-moi, l'inventaire est impressionnant : arbres fruitiers, à fleurs, rosiers... À cela, s'ajoute maintenant une magnifique sélection de fleurs et plantes tropicales, de plantes d'intérieur.

L'avenir... Monsieur Dallaire a plusieurs projets dans les cartons. Même s'il voit grand, il veut garder la simplicité et l'authenticité dans le développement. Il a une image bien définie en tête : des gens qui se promènent dans un champ rempli de fleurs et d'arbres fruitiers et où l'autocueillette est permise. Déjà, il a planté quelques variétés de pommiers, de poiriers et d'abricotiers (plus de 200). C'est un essai et si cela s'avère concluant, les gens de la région pourront cueillir leurs fruits ici.

Je vous invite donc à redécouvrir les Serres St-Do, il y a beaucoup plus que nous pensons.



AMÉNAGEMENT DE LA BANDE RIVERAINE

Collaboration Hélène Mercier - journal, Manon Ouellet, Karine Laflamme - APLK

LA REVÉGÉTALISATION DE LA BANDE RIVERAINE : UN CASSE-TÊTE OU UNE ACTIVITÉ CRÉATIVE ?

Ce n'est pas nouveau, si vous avez une résidence - maison ou chalet - sur les rives du lac Kénogami, la revégétalisation de la bande riveraine est une priorité et vous devez respecter quelques règles pour un aménagement optimal.

Mais qu'est-ce que la bande riveraine ?

La bande riveraine, c'est l'espace entre le bord de l'eau et le terrain. Plus techniquement, c'est une zone de protection végétale qui ceinture les lacs et rivières.

À quoi ça sert une bande riveraine ?

La bande riveraine sert à beaucoup de choses :

- 1- Protection contre l'érosion en contribuant au maintien de l'intégrité des terrains.
- 2- Diminution de l'apport de sédiments et ainsi de la turbidité de l'eau. La clarté de l'eau est un élément important pour certaines espèces de pêche sportive.
- 3- Absorption par les racines des végétaux des nutriments comme l'azote et le phosphore aidant au maintien de la qualité de l'eau.
- 4- Réduction du réchauffement de l'eau, diminuant les risques de prolifération d'algues bleu-vert.
- 5- Maintien de la valeur du paysage par son cachet naturel.
- 6- Zone de transition entre les milieux terrestre et aquatique qui procure un habitat essentiel pour plusieurs espèces fauniques et floristiques.
- 7- Brise-vent naturel qui limite les déplacements de sable et rend confortables les espaces de vie à proximité.

Comment faire pour la protéger et bien la revégétaliser ?

La première règle, c'est de bien la délimiter. Une fois que vous savez quelles en sont les limites, vous pouvez commencer à penser à la revégétaliser ou à l'améliorer. Pour bien la situer, il faut connaître la ligne des hautes eaux et le degré de la pente (s'il y a une pente sur votre terrain).

La bande riveraine débute à la hauteur des eaux en période de crue. C'est la ligne des hautes eaux. Dans le cas d'un réservoir comme le lac Kénogami, cette ligne correspond à la cote d'exploitation maximale du propriétaire des ouvrages hydroélectriques. Normalement, vous devriez retrouver cette information sur votre certificat de localisation. La largeur de la bande riveraine varie entre 10 et 15 mètres, selon la pente, sauf pour des cas particuliers. Plus la pente du terrain est forte, plus la bande riveraine doit être large. La bande riveraine doit **impérativement demeurer à l'état naturel.**

Normalement cette partie de terrain devrait demeurer à l'état naturel, mais souvent ce n'est pas le cas, pour toutes sortes de raisons et dans ces cas, il faut la remettre en état. Dès que l'on désire aménager sa bande riveraine, il est très important de vérifier la réglementation en vigueur. Cela permettra de déterminer la largeur requise de celle-ci et quel type d'aménagement est possible ou interdit. Des demandes de permis auprès des différents paliers gouvernementaux peuvent aussi être obligatoires.

La préparation du plan d'aménagement en quatre étapes

La préparation d'un tel plan permet d'avoir une idée du visuel et d'évaluer l'ampleur des travaux à effectuer.

Étape 1

Établir les contraintes d'espace. Tracez les limites du terrain et la ligne des hautes eaux, elles forment la base du plan d'aménagement. Tracez ensuite les infrastructures présentes, tel qu'un quai, des bâtiments et des végétaux existants, puis tracez l'ouverture autorisée de cinq mètres sur le plan d'eau à l'endroit qui vous convient. Idéalement ce corridor ne devrait pas être aménagé en ligne droite jusqu'au lac mais plutôt en « S » lorsque le terrain le permet.

Étape 2

Établir les zones homogènes Si le terrain à revégétaliser présente des différences marquées à certains endroits, il est judicieux de diviser le terrain par zones et de l'indiquer sur le plan. Ces informations comme le type de sols, les pentes, un problème d'érosion, permettront un choix de végétaux plus éclairé.

Étape 3

Choisir et disposer les végétaux à partir des informations établies à l'étape 2. Le choix des végétaux doit être fait en fonction des problématiques, des types de sols et de la rusticité spécifique au terrain. Autour du lac Kénogami, la rusticité est de généralement de 3.

Étape 4

Valider votre plan. Vérifiez que le plan est conforme à la réglementation en vigueur. En cas de doute, communiquez avec la municipalité ou la MRC où est situé le terrain. La couverture végétale doit être suffisante et diversifiée. Le gage du succès d'un aménagement en bande riveraine est intimement lié à votre sentiment d'appartenance à celle-ci. Choisissez donc des essences qui vous plaisent mais qui seront bien adaptées aux conditions de votre terrain !

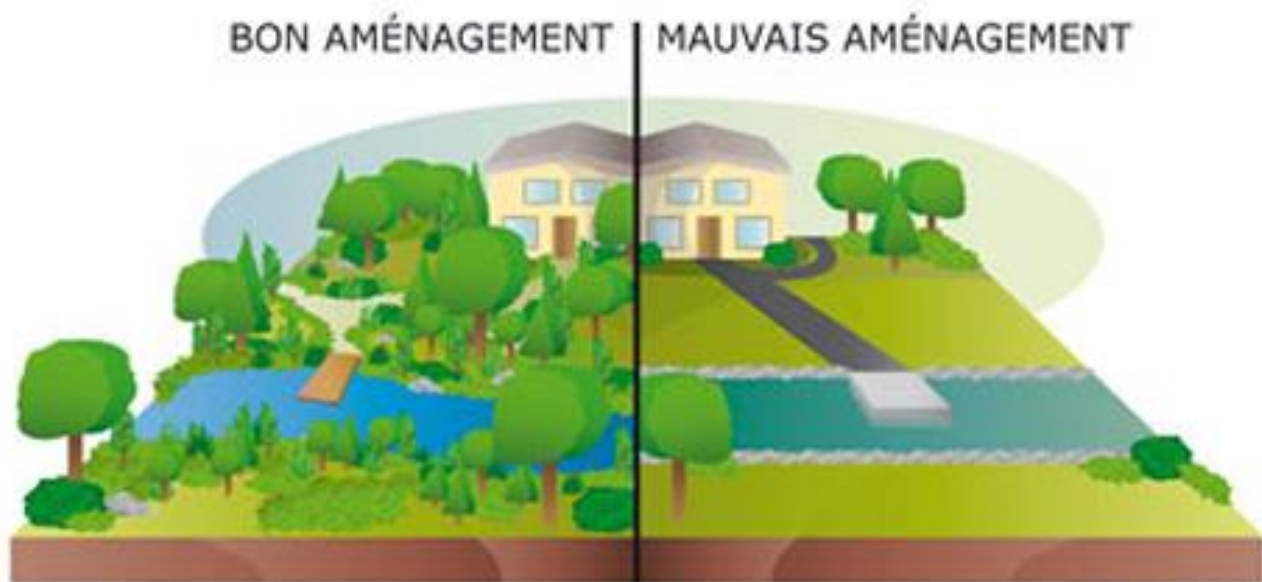
Une bande riveraine efficace est constituée de trois strates végétatives : les arbres, les arbustes et les herbacées.

Les arbres et arbustes forment l'essentiel d'une bande riveraine. Certains comportent des racines drageonnantes luttant contre l'érosion. D'autres, à grand déploiement, offrent un couvert ombragé qui brise la force du vent.

La strate herbacée joue aussi un rôle essentiel pour la protection des plans d'eau. Elle ralentit le ruissellement de l'eau, filtre les nutriments qui causent les algues bleu-vert et aide à la rétention des particules de sol qui contribuent à dégrader la qualité de l'eau.

Les espèces à privilégier sont très bien identifiées dans le guide, que ce soit pour les arbres, les arbustes et les herbacées.

N'effectuez AUCUN entretien. Ne tondez pas, n'utilisez aucun pesticide ou engrais qu'il soit chimique ou biologique. Laissez la végétation naturelle reprendre sa place.



Source : <http://banderiveraine.org/>

Toutes les informations de cette chronique sont tirées du GUIDE D'AMÉNAGEMENT DES BANDES RIVERAINES, préparé en collaboration par Eureka, la MRC du Fjord-du-Saguenay et l'Organisme de bassin versant. C'est un guide complet, disponible gratuitement sur le site d'Eureka (voir le lien ci-dessous). D'autres informations pertinentes sont également disponibles sur le site de Ville de Saguenay, dans la section Rives et Littoral.

<https://eureka.ca/uploads/guide-pour-consultation-en-ligne.pdf>

https://ville.saguenay.ca/files/services_aux_citoyens/construire_et_renover/fiches_techniques/5._rives_et_littoral_2018.pdf

Le mois de juin, c'est le mois de l'eau...



PROGRAMMATION 2026

**MERCREDI
3 JUIN**

10h à 12h
Chicoutimi



CAFÉ-CAUSERIE

Venez échanger autour d'un bon café sur le suivi de la qualité de l'eau avec des personnes d'expertises et de bagages variés!

**MARDI
9 JUIN**

19h à 21h
Chicoutimi



DIFFUSION «DES RIVES»

Venez vous inspirer au travers le récit de Billie-Jazz qui part à la rencontre de personnes qui portent des actions concrètes pour la protection des rives du Saint-Laurent!

**VENDREDIS
12 ET 19 JUIN**

19h à 20h
Chicoutimi et
Labrecque



ÉCOUTE TON MARAIS

Venez en famille en apprendre plus sur les anoues qui habitent les marais de la région au travers une histoire interactive! Vous verrez, ils en ont long à dire!

**FINS DE SEMAINE
13-14 ET 20-21 JUIN**

Horaires variés
Saint-Fulgence et
Sainte-Rose-du-Nord



EXCURSION KAYAK

Venez découvrir les joies du kayak et en apprendre plus sur la biodiversité du Fjord!

**JUSQU'AU
30 JUIN**

Au Saguenay!



CONCOURS PHOTOS

Sortez vos appareils photos et montrez vos plus belles prises de vue des cours d'eau de la région! Plusieurs prix seront à gagner!

Merci à nos nombreux partenaires : **RioTinto** **Niobec**[®]



CENTRE DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
Saguenay-Lac-St-Jean



OFFRE DE SERVICES

Le ROLK aimerait mettre en place un bottin d'offres de services. Comme on le voit souvent sur la page Facebook de Lac-Kénogami, plusieurs personnes sont à la recherche de gens pour tel ou tel service (par exemple : gardiennage, tonte de pelouse, entretien de terrain...)

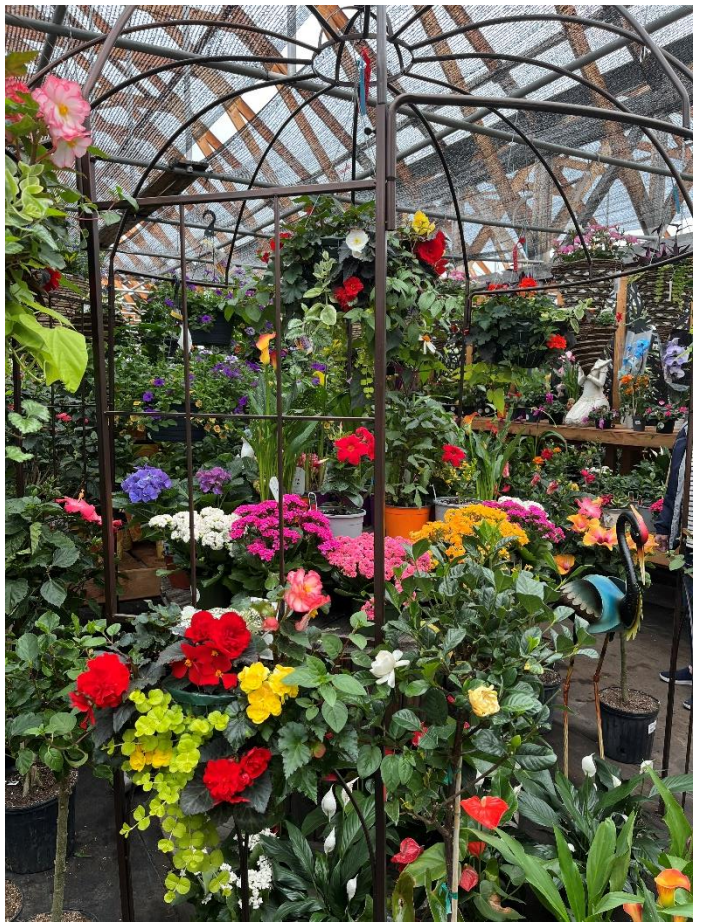
Vous avez des services à offrir ? Contactez-nous, nous rendrons les informations disponibles.

PETITE DOUCEUR DU PRINTEMPS

Par Hélène Mercier, texte et photo

*Alors qu'elle tarde à venir,
La douce chaleur du printemps,
Nous prive de nos premiers
Travaux au jardin.*

*La chaleur de la serre et
Ses belles couleurs
Nous laissent entrevoir
Ces doux moments de bonheur...*



Nous avons aussi besoin de nouvelles « plumes » pour nous aider à vous offrir un contenu plus varié, de nouvelles chroniques. Joignez-vous à notre équipe en communiquant avec moi à notre adresse aucourantdulac@gmail.com

Vous savez que vous pouvez toujours communiquer avec nous si vous voulez que nous abordions un sujet ou un autre. N'hésitez pas. *Pour communiquer avec nous :*

✉ 3000 chemin de l'Église, Lac-Kénogami G7X 7V6-76 aucourantdulac@gmail.com